



AV/SR/16/12  
Affaire suivie par Sébastien RAVET

**Mmes MM les porteurs de projets potentiels  
Mmes MM. les acteurs publics et privés**

Louhans, le 18 JAN. 2016

**Objet : programme européen LEADER « Entrer dans la transition énergétique »  
Mobilisation du FEADeR 2014-2020 pour vos projets éligibles**

Madame, Monsieur,

Suite à son élaboration en 2014 et à ses mises en conformité réglementaire en 2015, le programme européen LEADER « Entrer dans la transition énergétique » (rénovation du patrimoine public, énergies renouvelables, etc.) est dorénavant opérationnel sur l'ensemble des 88 communes du Pays de la Bresse bourguignonne.

Financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADeR) 2014-2020, avec une enveloppe initiale de 1 500 000 euros gérée par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) de Bourgogne Franche-Comté, ce programme est intégralement disponible et téléchargeable sur notre site internet [www.pays-bresse-bourguignonne.com](http://www.pays-bresse-bourguignonne.com).

Le formulaire type de demande subvention sera également mis en ligne lorsque l'autorité de gestion, qu'est le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, sera en mesure de nous le transmettre. Il en sera de même pour la procédure de sélection des dossiers éligibles qui sera adoptée par les membres du comité de programmation dont vous trouverez la composition initiale au verso de ce courrier. Conformément à la réglementation européenne, ces personnes sont chargées de mettre en œuvre ce programme LEADER.

Des agents du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne sont également missionnés pour vous accompagner. Parmi leurs missions, il y a le conseil pour orienter votre projet entre une instruction locale au titre du LEADER doté d'1,5 million ou une instruction régionale dans le cadre d'une mesure du Programme de Développement Rural doté de 553 millions (règlements régionaux disponibles sur [www.europe-bourgogne.eu/appel-a-projet-feader.htm](http://www.europe-bourgogne.eu/appel-a-projet-feader.htm)).

Enfin, je vous rappelle que les organismes privés comme les associations doivent trouver un co-financement public afin de pouvoir faire appel au FEADeR.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

**Le Président  
Anthony VADOT**

Syndicat Mixte  
de la  
Bresse Bourguignonne

*Pays de la Bresse bourguignonne*

M.I.F.E - 4, promenade des Cordeliers - 71500 LOUHANS

Tél. 03 85 75 15 59 - Fax 03 85 75 44 96 - [pays.bresse.bourguignonne@orange.fr](mailto:pays.bresse.bourguignonne@orange.fr) - [www.pays-bresse-bourguignonne.com](http://www.pays-bresse-bourguignonne.com)

## **Composition du comité de programmation lors de la signature du 30 novembre 2015**

Pour les **membres publics, les 16 personnes, répartis en 8 binômes**, sont :

Mme Mathilde CHALUMEAU, conseillère départementale (avec Mme Aline GRUET, conseillère départementale, comme suppléante)  
M. Anthony VADOT président de la Communauté de Communes Coeur de Bresse (avec Mme Michelle LIEVAUX, déléguée, comme suppléante)  
M. Didier FICHET président de la Communauté de Communes Bresse Revermont 71 (avec M. Jean SIMONIN, délégué, comme suppléant)  
Mme Nadine MOREY vice-présidente de la Communauté de Communes Saône Seille Sône (avec M. Jean-Marc LEHRE, vice-président, comme suppléant)  
M. Jean Michel LONGIN vice-président de CUISEAUX Intercom' (avec M. Daniel BERTIN, président, comme suppléant)  
M. Jacques GUITON président de la Communauté de Communes du canton PIERRE-DE-BRESSE (avec Mme Claudette JAILLET, vice-présidente, comme suppléante)  
M. Sébastien JACCUSSE vice-président de la Communauté de Communes Portes de la Bresse (avec Mme Jocelyne MICHELIN, vice-présidente, comme suppléante)  
Mme Stéphanie LEHEIS adjointe au Maire de LOUHANS-CHATEAURENAUD (avec M. Olivier MARTIN, adjoint au Maire, comme suppléant)

Pour les **membres privés, les 18 personnes, répartis en 9 binômes**, sont :

Mme Marie Odile MAINGUET présidente du CPIE Bresse du Jura (avec M. Jean Luc SAULNIER, directeur, comme suppléant)  
M. Michel DEBOST président de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne (avec M. Dominique RIVIERE, conservateur, comme suppléant)  
M. Jean-Philippe BANZE, Directeur territorial Saône et Loire Nièvre de GRDF (avec M. Jean-Paul BUCHILLET, conseiller collectivités territoriales, comme suppléant)  
M. Denis LAMARD\* spectacle vivant (avec M. Joseph ENTREMONT, membre du comité de direction Office de Tourisme de Pays, comme suppléant)  
M. Denis JUHE, agriculteur bio (avec M. Jacques POULIN, représentant agroalimentaire, comme suppléant)  
M. Samuel CHANUSSOT, vice-président de la Chambre d'Agriculture (avec M. Didier LAURENCY, président Coopérative Bourgogne du sud, comme suppléant)  
M. Jean-François COGNARD président de l'Agence Technique Départementale (avec M. Philippe COMMERCON\*\*, directeur, comme suppléant)  
Mme Carole CHENUET présidente CAUE de Saône-et-Loire (avec M. Jacques GARNIER, directeur, comme suppléant)  
M. Marc SIMIDE président Bresse Transition (avec M. Thierry GROSJEAN, président CAPEN71, comme suppléant)

*\* M. Denis LAMARD a été élu le 13 décembre 2015 au Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté*

*\*\* M. Philippe COMMERCON n'est plus salarié de l'ATD depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015*